

L'ÉCOLE LIBÉRATRICE

C. G. T.

ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS
(RECONSTITUÉ CLANDESTINEMENT)

F. G. E.

POUR LA CRÉATION DE MILICES PATRIOTIQUES

Une importante résolution de la C. G. T.

La C. G. T. invite les travailleurs français à former dans leurs entreprises, les villes et villages, leurs groupes de Milices Patriotiques. Les ingénieurs, techniciens de l'industrie, les instituteurs et fonctionnaires, tous les cadres de réserve, sauront faciliter l'encadrement des Milices Patriotiques. Celles-ci, véritable fondement de l'Armée Populaire et Nationale de la Libération, prépareront avec les mouvements de Résistance, la défaite totale des occupants et l'épuration complète de notre territoire.

Cette liaison avec les mouvements de Résistance renforcez-la en coordonnant dans les entreprises l'action des groupes de résistance au sein de comités d'entreprises de la libération agissant en accord avec le Conseil National de la Résistance et ses Comités Départementaux.

En adressant cet appel à la Nation Française, aux Travailleurs et Travailleuses de France, à l'occasion de l'année 1944, la C. G. T. tient à servir la cause sacrée qui est la sienne.

Travailleurs de France, allez vers la Paix dans la lutte pour une France retrouvant son rang dans le monde par son œuvre de grande construction sociale, de rénovation économique et son action en faveur des libertés humaines.

LE BUREAU DE LA C. G. T.

Les devoirs des sections syndicales reconstituées

1°) S'opposer par tous les moyens aux déportations d'instituteurs; associer la population, les parents d'élèves aux protestations, délégations près des autorités académiques, pétitions, etc...

2°) Créer partout, dans les écoles, les localités, les cantons, des comités d'aide aux réfractaires qui collecteront les fonds nécessaires; demander à chaque collègue le versement d'une fraction de son traitement pour la caisse du comité.

3°) Soutenir les maquis, aider les francs-tireurs et groupes francs de la résistance; assurer la liaison avec le comité départemental de la libération pour les tâches spéciales qui seront demandées aux instituteurs.

4°) Défendre l'école laïque et l'enfance de toutes les façons possibles; organiser d'une façon rationnelle l'évacuation des zones dangereuses.

5°) Renforcer les sections syndicales après avoir chassé de leurs directions tous les traîtres et les collaborateurs.

Voilà ce que le bureau de la C. G. T. reconstituée et votre comité directeur vous demandent de réaliser au plus vite.

Camarades femmes A L'ŒUVRE!

L'élément masculin manque de plus en plus dans la vie économique et sociale et notre grande famille enseignante, elle aussi, a été durement éprouvée. Que de vides, que d'absents! Les prisonniers de guerre restent nombreux (peu d'entre eux ont été libérés) et leur faculté d'organisation, leur habitude de commander, leur connaissance de la langue allemande les ont désignés tout de suite pour occuper dans les camps des postes responsables. Il faut ajouter, hélas! la masse des militants emprisonnés par la police de Vichy, ceux qui ont été déportés en Allemagne et aussi ceux que nous ne reverrons plus, ceux qui sont tombés héroïquement dans la lutte contre le fascisme, fusillés sans jugement par les barbares nazis. Et puis, d'autres aussi, le cœur gros, ont laissé leur classe et leurs bambins: ceux qui ont voulu se soustraire aux départs en Allemagne et ceux que leur activité syndicale ou politique désignait aux coups de la Gestapo. Ceux-là ne nous ont pas quittés! S'ils ont abandonné toute activité pédagogique, ils restent dans la lutte et ce sont eux qui nous apportent le meilleur des réconforts. Mais leur situation illégale, outre les difficultés matérielles qu'elle crée, les oblige à une activité clandestine.

L'absence de tous ces maîtres dévoués a porté un

grand coup à l'avenir de l'enseignement tout entier. Et voilà que ces sacrifices ne suffisent pas encore. On vient de procéder au recensement de tous les professeurs et instituteurs de 20 à 36 ans en vue d'un prochain départ pour l'Allemagne. La menace de fermer les classes se précise de plus en plus.

Qu'allons-nous faire devant la situation présente ? L'enseignement menacé, les maîtres absents, que reste-t-il ? Il reste l'immense majorité féminine. C'est à nous, camarades femmes, professeurs, institutrices, c'est à nous de prendre en main les tâches à venir, c'est à nous d'accomplir la RELEVÉ qui s'impose.

Déjà des institutrices se sont attelées à la besogne et, journellement, se dépensent sans compter. Je connais aussi bon nombre de collègues courageuses, pleines de bonne volonté, mais qui « n'osent pas ». La diversité et la grandeur de la tâche leur paraît immense. Elle est immense en effet, mais si tous nos efforts se réunissent et se coordonnent vous verrez comme c'est simple.

Commencez tout d'abord par rejeter loin de vous cette timidité de femme, qu'on ne comprendrait plus. Pourquoi vous sous-estimer ? Ne savez-vous pas diriger votre classe, votre foyer ? Alors pourquoi ne pourriez-vous pas aussi bien diriger un groupe de collègues toutes prêtes à vous aider ? Beaucoup d'institutrices avaient tendance autrefois à considérer le Syndicat comme un cercle d'initiés où l'on discutait pendant des heures sur des problèmes qui n'étaient pas toujours d'une grande actualité. Il y avait ceux qui « parlaient bien », il y avait ceux qui « coupaient les cheveux en quatre », il y avait les « manœuvriers » de dernière heure, etc... Il y avait des subtilités d'intellectuels devant lesquelles, bien souvent, les femmes capitulaient.

Mais ces temps sont révolus ! la période actuelle est à l'action, une action précise à laquelle nous devons nous consacrer entièrement. Et si, sur notre route, nous rencontrons encore par hasard quelques rares discoureurs ou subtils manœuvriers, écartons-les sans pitié.

Il faut faire beaucoup et vite. La tâche est vaste mais précise. Plus d'hésitations. Toutes, dès à présent, mettons-nous à la besogne. Le premier travail, et le plus urgent, est le regroupement de toutes nos forces syndicales éparses et isolées. Se sentir unis dans la souffrance et dans l'action afin de coordonner nos efforts, c'est en même temps qu'une grande force morale un réconfort individuel et un rempart sûr devant lequel l'ennemi (nazi ou vichyssois) recule toujours : Ainsi l'action concertée des cheminots de Dijon, dont la grève spontanée a sauvé la vie à 7 des leurs, condamnés à mort.

Organiser les groupes syndicaux départementalement, cantonalement, par école : malgré les communications précaires (mais n'y a-t-il pas toujours le vélo) voir, soutenir, recruter les collègues, diffuser nos publications, créer dans chaque école, chaque canton, une caisse secrète de solidarité prête à subvenir à tout moment aux besoins actuels (aide aux jeunes qui ont dû fuir, aux révoqués, aux enfants des déportés) voilà un travail qui ne demande aucune connaissance technique spéciale, seulement un peu de dévouement,

L'envoi de colis à nos emprisonnés doit aussi s'organiser. Je connais une école où une maîtresse ayant été arrêtée, les autres collègues, à tour de rôle, envoient régulièrement le colis de ravitaillement indispensable.

Faire le recensement des réfractaires, leur procurer les moyens de se « planquer » tout en conservant la liaison avec eux, les aider matériellement, les organiser, les mettre en rapport avec les organisations locales de résistance demande un peu de doigté, mais « à cœur vaillant rien d'impossible ».

Aider les francs-tireurs, leur procurer des tickets, des vêtements, des vivres est urgent.

Enfin bientôt auront lieu les Certificats d'Etudes, lieux de rassemblement au cours desquels nous pourrions agir collectivement (voir précisions page 4).

Notre Famille ? Notre Patrie ? Mais oui, il faut les sauver. Notre travail est là.

Institutrices, vite à l'œuvre. N'attendez pas des ordres, les événements vont vite, prenez vous-même des initiatives. Soyez la relève attendue qui donnera à notre organisation syndicale reconstituée cet esprit nouveau de courage simple mais sans défaillance qui sera celui de la France libérée.

L'UNE DE VOUS.

VIE DES SECTIONS

De nombreuses sections sont reconstituées un peu partout à travers la France. Nous nous excusons près des nombreux camarades qui attendent notre visite, mais nous ne sommes que quelques-uns à pouvoir nous déplacer et les voyages sont difficiles !

N'attendez pas, pour vous organiser, conformément aux indications que nous avons déjà données dans « Ecole et Liberté » et que nous reproduisons dans un « bulletin d'information ».

Essayez d'intéresser le plus grand nombre possible de collègues à notre action. Reprenez la publication de vos bulletins, comme l'ont réalisé les sections du centre avec « L'Ecole et la Libération », la Seine avec « L'Ecole du grand Paris » et plusieurs autres « bulletins syndicaux », certains n'étant que de modestes feuilles polycopiées.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons insaisissables, plus vite par notre action, même limitée, même modeste, nous hâterons l'heure de la libération.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Dans le prochain N° nous publierons un article se rapportant à l'Ecole laïque dans l'ouest de la France. Nous demandons aux camarades des régions intéressées de nous faire parvenir par toutes les voies qu'ils pourront utiliser les renseignements qui nous sont utiles.

L'ÉCOLE D'HIER ET DE DEMAIN

« Le mot primaire est un mot magnifique. Il indique le caractère premier, essentiel, celui dont on ne se passe pas et qui passe avant tout. Le blé est primaire. Le vin est primaire. Pas le Saint-Honoré. Pas le Vouvray mousseux ».

Jean GIRAUDOUX.

Loin de détourner l'attention du monde des problèmes relatifs à l'enseignement, la guerre paraît, au contraire, conférer à ces questions une actualité singulière. Tout en témoigne : tels passages du discours prononcé aux Etats-Unis en novembre 1942 par le vice-président Wallace sur l'avenir du monde, tel vote, plus récent de la Chambre des Communes qui mit le Cabinet Churchill en minorité à propos de la rétribution des institutrices, les harangues démagogiques prodiguées par le Maréchal Pétain au corps enseignant, la « réforme » Carcopino, le « syndicalisme » Lavenir-Bonnard, divers ouvrages de toutes tendances consacrés à l'éducation populaire, enfin l'« Esquisse d'une politique française de l'enseignement », actuellement soumise par le Parti Communiste Français à l'examen des groupements de la Résistance (1). C'est qu'il n'est pas possible d'observer le monde qui se transforme sous nos yeux sans songer au rôle passé et futur de l'école, de notre école primaire en particulier.

La tâche fondamentale de l'école primaire apparaît double : elle apprend et elle apprend à apprendre, elle fournit les rudiments indispensables à l'enfant, les techniques élémentaires — lire, écrire, compter — en même temps que, par ses méthodes, par son esprit, elle le façonne déjà socialement, elle l'entraîne à prendre conscience de la réalité ambiante. Avec des nuances, à des degrés divers, il en est, sans doute ainsi à chaque époque, mais ce sont surtout les bouleversements nationaux ou internationaux qui mettent davantage en relief l'influence de l'école. L'école qui, au fond, ne reste jamais en dehors des grands changements historiques, doit adapter les jeunes générations à ces changements. Il dépend d'elle, pour une bonne part, en somme, que la société progresse ou régresse.

Grandeur et faiblesses de l'ancienne Ecole

Le passé de notre Ecole est particulièrement significatif à cet égard. Née avec la 3^e République, dans cette période trouble des années 1880 où le retour offensif des forces du passé était encore à craindre, l'Ecole laïque contribua puissamment à consolider le nouveau régime. Sa première arme fut de dispenser un enseignement populaire ouvertement, hardiment fondé sur le rationalisme. « Il faut trouver le moyen d'obtenir que le plus grand nombre possible de citoyens deviennent des êtres pensants », proclamait

(1) Cette étude, à laquelle nous aurons souvent l'occasion de nous référer dans cet article, est appelée à paraître prochainement en brochure.

déjà Jean Macé, « Ce qu'il s'agit de former, écrivait Liard en 1904, c'est la vision exacte des choses, le discernement du réel et de l'irréel, du vrai et du faux, le sentiment de la certitude et la justesse du raisonnement. » La pensée pédagogique française, pénétrée d'humanisme, nourrie de Montaigne, de Descartes, des Encyclopédistes, a inspiré un enseignement populaire dont il serait injuste d'ignorer les mérites. « La vertu principale de la laïque, souligne excellemment le texte du Parti communiste, c'est qu'elle habitait à penser, à exercer le jugement, c'est qu'elle était formatrice d'esprits critiques. Fidèle à la plus authentique tradition française, elle s'était faite institutrice de raison. Même quand elle restait attachée à des méthodes peu actives, elle faisait appel à la compréhension de l'enfant, à la réflexion, au discernement. La place prise dans l'enseignement aux divers degrés par des exercices comme l'explication des textes français (et non l'étude dogmatique des auteurs et de leurs œuvres), la grande importance reconnue aux sciences dans l'enseignement primaire, l'accent mis par la pédagogie officielle, malgré toutes les routines, sur l'observation et la leçon de choses, le développement des écoles maternelles dans un sens progressif particulièrement marqué, tout cela concourait au même résultat. »

Il apparaît déjà, à travers ces lignes, qu'en dépit de sa valeur certaine, notre école ne réalisait pas encore le type d'école répondant aux véritables besoins des masses populaires. D'abord, elle n'était pas l'école unique de la nation imposée à tous, riches ou pauvres. A côté d'elle, coexistaient les classes primaires des lycées et collèges, antichambres de cet enseignement secondaire qui restera, malgré toutes les tentatives d'unification, tous les systèmes de bourses, le privilège des enfants aisés. « Si bien qu'en gros et à première vue — pour citer encore l'« Esquisse d'une politique française de l'Enseignement » — il y a en France de 1880 à 1940 deux jeunesses scolaires et qu'elles sont à peu près sans contact et sans interpénétration : une qui est d'origine plus modeste et qui a besoin d'aller en apprentissage ou de se mettre à la charrue vers 14 ans, et qui fréquente l'école primaire, une autre qui est d'origine plus aisée et qui forme la population des lycées et collèges, puis celle des Universités. La première constitue dans la nation la relève du travail manuel, la seconde celle des activités intellectuelles « libérales », dirigeantes. Et encore une fois, la sélection ne s'opère pas en fonction du mérite personnel, elle obéit presque sans correctif à la loi de l'argent ».

Outre ce vice originel l'école avait ce grave défaut de s'isoler du monde extérieur, de se retrancher dans son univers à elle, un univers trop souvent coupé des êtres et des choses, de la vie du village ou du quartier, sans rapports directs avec la nature, la famille, le métier, pudiquement fermée aux grands problèmes nationaux et internationaux qui agitaient les peuples. L'école avait trop tendance à demeurer livresque, à se satisfaire d'un « enseignement entre quatre murs » qui préparait de cruelles déconvenues aux futurs hommes. Sans doute, l'enfant au sortir de l'Ecole, savait-il lire, écrire, compter, même penser et juger droit, mais malheureusement, comme on l'avait surtout habitué à

se mouvoir dans l'abstrait, il éprouvait brusquement le rude contact des outils et des luttes et des guerres, il se trouvait tout-à-coup jeté dans un monde qu'il ne reconnaissait pas.

Les instituteurs et la défaite

Nous touchons ici à une question bien délicate mais qu'il est nécessaire d'aborder avec la plus entière franchise : l'attitude de l'Ecole et de ses maîtres en présence de la guerre. A ce sujet, nos camarades communistes dénoncent, courageusement les méfaits d'un patriotisme abstrait, détaché de l'histoire vivante qui a conduit l'Ecole et les Ecoliers à ignorer la marche du fascisme, à négliger les premières leçons de l'agression hitlérienne. « Quand, juste à la veille de la guerre d'anéantissement que Hitler allait déclencher contre notre pays écrivent-ils, les plus clairvoyants des patriotes demandaient que les dangers concrets et actuels de la patrie fussent signalés par les instituteurs et les professeurs, qu'il fut donné connaissance aux grands élèves de nos écoles des textes si cyniques et si prophétiques de Meinkampf contre la France, cette requête n'était pas accueillie au Ministère de l'Education nationale. La pression des milieux pro-hitlériens réussissait à triompher de l'intérêt français, parce que la pusillanimité des hommes responsables s'excusait sur la sacro-sainte pédagogie de l'abstrait.

« Pourtant les élèves de 14 ans qui terminaient leur scolarité primaire vers 1936-1937 ont 20 ans aujourd'hui et certains d'entre eux comme soldats de l'armée d'armistice licenciée en 1942 par Hitler ou comme marins de la flotte qui s'est sabordée à Toulon, puis tous comme réquisitionnaires du Service du Travail nazi, ont eu et ont encore à prendre des partis graves face à l'ennemi. Qu'elle ait déjà porté les armes ou non toute cette jeunesse est appelée à y recourir pour libérer la France. Les anciens dirigeants de l'Instruction publique pourraient-ils se rendre le témoignage de ne rien avoir négligé, quand cela dépendait d'eux, pour l'éclairer sur son devoir? »

Tout cela est tristement, profondément véridique, mais nous voudrions aller plus loin encore. Les instituteurs, soutenus par la majorité de l'opinion française, ont réduit à néant la thèse vichyssoise de 1940 qui les présentait comme les grands responsables de la défaite. C'est l'éternelle histoire du pikpocket qui croit se sauver en criant « au voleur ! »

UN INSTITUTEUR SYNDIQUÉ

(A suivre).

Les Certificats d'Études

Nous ne savons pas dans quelles conditions se tiendront les prochaines sessions du C.E.P. ni à quel moment elles auront lieu. Mais il importe de profiter au maximum de ces réunions du personnel pour :

1° Diffuser, faire lire nos publications, faire connaître notre action.

2° Organiser des souscriptions de solidarité (emprisonnés, familles de fusillés, réfractaires, etc...)

Instructions Vichyssoises

Les Inspecteurs d'Académie viennent de faire parvenir au personnel enseignant la circulaire n° 1315/S.G., du 10 mars 1944, par laquelle Pierre Laval notifie les « instructions sur les devoirs des administrations et services publics dans l'hypothèse d'opérations militaires en France ».

Il ressort de ces instructions qu'en dépit des fanfaronnades d'un Paqui ou d'un Philippe Henriot, Laval prévoit la « rupture des relations entre les départements et le siège du gouvernement » et « l'occupation d'une partie du territoire français par l'envahisseur ». Pour remplir jusqu'au bout son rôle d'agent nazi, Laval exige de ses fonctionnaires une obéissance sans réserve aux décisions de l'autorité allemande : « Les opérations militaires peuvent exiger la substitution de l'Autorité militaire allemande à l'Autorité civile Française... Les missions des Administrations subsistent intégralement en ce qui concerne tant leurs devoirs envers les populations que leurs obligations à l'égard des Autorités d'occupation à qui elles doivent continuer à prêter leur concours entier et loyal ». Les fonctionnaires doivent « exécuter les instructions dans ce sens qu'ils recevront, soit du préfet ou de leur chef hiérarchique, soit en cas de rupture des liaisons avec ceux-ci, directement des échelons militaires allemands ». Et, dans les régions libérées, « l'autorité française doit s'abstenir de toute coopération avec le commandement des forces d'invasion et n'entretenir avec lui que les relations indispensables pour assurer la protection des intérêts français locaux. »

Ainsi, pour Laval, notre devoir est clair : aider les Allemands, entraver l'action des Alliés ! Et cela en vertu d'une convention d'armistice vieille de 4 ans et violée de multiples fois par Hitler ! Curieuse conception de l'intérêt français !

Mais les instituteurs, comme les autres fonctionnaires, sauront rester sourds aux injonctions d'un Laval et lui désobéiront unanimement.

Les seuls ordres qu'ils puissent accepter actuellement sont ceux qui émanent du Comité d'Alger et du Conseil National de la Résistance, organisme suprême de la Résistance sur le sol national. Partout les instituteurs sauront faire leur devoir : sauvegarder les enfants, lutter pour la libération. Et quand des régions entières seront libérées de l'envahisseur, tant par l'action alliée que par celle des patriotes en armes, les instituteurs prendront possession des établissements scolaires au nom du comité d'Alger et, faisant table rase des doctrines et de la législation de Vichy, ils commenceront sans délai l'édification de la nouvelle école démocratique du peuple français.

3° recueillir des cotisations pour vos sections et sous-sections syndicales ; les constituer si elles n'existent pas (un responsable de sous-section par canton ou par groupe de 5 ou 6 syndiqués).

4° Amener le personnel à protester (vote d'un ordre du jour) : a) contre les déportations ; b) pour demander le rétablissement des délégations **ELUES** du personnel enseignant.

5° Envoyer une délégation près de l'inspecteur pour lui soumettre tous cas d'espèces qui peuvent intéresser les collègues, syndiqués ou non.